

**Lundi 19
septembre
2022**

Newsletter Hebdomadaire

Les rendez-vous à ne pas manquer

- **Mardi 20 septembre**
19:00 : Discours de C. Lagarde / UE
- **Mercredi 21 septembre**
20:00 : Taux directeur – FED / US
20:30 : Conférence J. Powell / US
- **Jeudi 22 septembre**
09:30 : Taux directeur – BNS / Suisse
13:00 : Taux directeur – BoE / UK
- **Vendredi 23 septembre**
10:00 : PMI Manufacturier / UE
15:45 : PMI Manufacturier / US

Performances hebdomadaires

Taux	ESTER	OAT 2 ans ²	OAT 10 ans ³	T-Bills 10Y ³
Rendement	+ 0,660%	+ 1,577%	+ 2,305%	+ 3,449%

1- ESTER : Taux de référence des dépôts interbancaires

2- OAT : Taux auquel se refinance la France sur une durée (taux pour 2 et 10 ans dans le tableau ci-dessus)

3- T-Bills : Taux auquel se refinancent les Etats-Unis sur 10 ans

Indices*	CAC 40	S&P 500	Eurostoxx 50
Cours Clôture S-1	6 077,30	3 873,33	3 500,41
Performance hebdo	- 2,17%	- 4,77%	- 1,95%
Perf YTD	- 15,04%	- 18,73%	- 18,57%

* Indices TR

Devises	EUR/USD
Cours Clôture S-1	1,0016
Performance hebdo	- 0,26%
Perf YTD	- 11,91%

Côté Macro

Secteur audiovisuel : Pas de fusion entre TF1 et M6

La fusion avait pour but de défendre leurs parts de revenus publicitaires et de distributions face à la concurrence croissante des BigTech américaines comme Netflix, Amazon Video et Disney+.

Un argument peu recevable pour le président de l'Autorité de la Concurrence, Benoit Coeuré, qui a tenu qu'une telle fusion « *aurait pu engendrer des risques concurrentiels majeurs sur les marchés de la publicité télévisuelle et de la distribution des services de télévision* ».

Le management du groupe Bouygues qui détient TF1 a annoncé l'abandon de l'opération avant même d'attendre la décision de l'Autorité de la concurrence prévue en octobre. Une des conditions était la cession de la chaîne M6 qui était au centre du projet de synergie et donc rendrait inintéressante l'opération. RTL Group qui détient un peu moins de 49% de M6 cherche toujours à céder la chaîne de télévision et des acteurs comme Altice (SFR, RMC...) ou Vivendi (Canal+) pourraient être intéressés.

L'inflation au US, en Europe et en Grande-Bretagne

D'après le Département du Travail, l'indice des prix à la consommation américain a augmenté de 8,3% en août par rapport au même mois de l'année dernière, un taux annuel en baisse après celui de 8,5% du mois précédent. En rythme séquentiel, c'est-à-dire entre juillet et août 2022, les prix à la consommation des Etats-Unis se sont accrus de 0,1% en données brutes et de 0,6% hors énergie et produits alimentaires.

Pour ce qui est de l'inflation en Grande-Bretagne, elle a légèrement ralenti en août à 9,9% sur un an après avoir atteint 10,1% en juillet. Ce ralentissement s'explique principalement par la baisse des prix des carburants automobiles, précise l'ONS.

En zone euro, l'inflation est confirmée à 9,1% en août contre 8,9% en juillet, et celui de l'Union européenne s'est établi à 10,1%, après 9,8%. Dans l'Union européenne, les taux annuels les plus faibles ont été observés en France, à Malte et en Finlande. Et les plus fortes contributions au taux d'inflation annuel provenaient de l'énergie, suivie de l'alimentation, alcool et tabac.

Lundi 19
septembre 2022**Coté Micro****LNA Santé : Croissance de l'activité sur le
premier semestre**

Le Noble Age entreprise familiale située à Vertou réaffirme son humanisme et son exigence vis-à-vis de ses résidents. Le taux d'occupation de ses Ehpad avoisine les 94% sur les 6 premiers mois de l'année. Le chiffre d'affaires progresse de 6.4% à 360 millions d'euros tandis que le résultat net ressort en hausse de 21.6% à 13.5 millions d'euros. Le groupe poursuit son désendettement par une diminution de 47 millions d'euros. Le taux d'endettement est seulement de 32% alors que le maximum autorisé est de 125%. Le management confirme ses perspectives pour l'année en visant une croissance organique de 6% avec un chiffre d'affaires de 675 millions d'euros. Le titre est pris dans la tourmente du scandale Orpea/Korian alors même le groupe LNA Santé n'a pas suivi la stratégie de croissance ahurissante et contre tout éthique de ses concurrents.

Vous souhaitez approfondir les sujets traités ou faire un point plus large sur votre situation, nos équipes se tiennent à votre disposition :
contact@fastea.capital.fr

**Herige enregistre une très bonne
performance au premier semestre**

Au titre du premier semestre de l'exercice 2022, HERIGE réalise un chiffre d'affaires de 413,0 M€, en croissance de +10,2% porté par les trois métiers du Groupe, bénéficiant d'un effet prix et, dans une moindre mesure, d'un effet volume/mix produits favorables. L'entreprise a généré un résultat net part du groupe de 14,4 millions d'euros contre 12,4 millions d'euros au 30 juin 2021. Malgré des tensions inflationnistes sur les matières premières, le transport et l'énergie, l'EBITDA du premier semestre 2022 progresse de 14,9% à 31,0 M€ par rapport à la même période en 2021 et la marge d'EBIDTA s'inscrit à 7,5%.

Le groupe reste focalisé au cours des prochains trimestres sur l'accélération des actions RSE. Par ailleurs, HERIGE entend poursuivre sa politique active et contributive de croissance externe à l'image du projet stratégique majeur visant l'acquisition de PORALU Groupe annoncé le 28 juillet dernier.

RETROUVEZ TOUTE
NOS ACTUALITES sur
[fastea-capital.fr](https://www.fastea-capital.fr)

Vous pouvez également
nous suivre sur

